

Communiqué de presse

AMOÉBA dépose la demande de permis de construire pour son usine 100% biocontrôle dans le Vaucluse

Lyon (France), le 16 février 2023 – 17h45 – AMOÉBA (FR0011051598 – ALMIB), biotech industrielle en pré-commercialisation* spécialisée dans le traitement du risque microbologique, développant un agent de biocontrôle pour le traitement des plantes en agriculture et un biocide biologique pour le traitement de l'eau industrielle, annonce avoir déposé le permis de construire pour son nouveau site de production dédié à l'application biocontrôle, basé à Cavaillon dans le Vaucluse.



Convaincue de son rôle stratégique dans l'émergence d'une filière industrielle du biocontrôle, Amoéba ambitionne de développer un site industriel de plus 3 000 m² dédié à la bio-production de son agent de biocontrôle. Ce projet d'envergure s'inscrit dans la démarche d'industrialisation amorcée par Amoéba en vue de la commercialisation de ses produits de protection des plantes annoncée pour début 2025.

Chassieu : Un centre de R&D Industriel de référence, optimisé pour le futur site de production

Le plan d'industrialisation élaboré par Amoéba vise à atteindre une capacité de production de 200 tonnes de produits finis - soit 40 tonnes de substance active - en vue de couvrir les marchés cibles prioritaires, à savoir la vigne, les cultures maraîchères et les plantes aromatiques. Pour garantir la réussite de ce challenge industriel, une montée en charge progressive impliquant la création d'une nouvelle ligne pilote répliquable est en cours sur le site historique de Chassieu.

Un nouveau site industriel à la pointe des exigences environnementales

Implantée dans le Sud de la France, la nouvelle unité de production d'Amoéba s'intègre au projet de création d'une zone d'activités entièrement dédiée à la naturalité, dans le cadre de l'Opération d'Intérêt Régional (OIR) Naturalité.

En accord avec le projet et ses valeurs environnementales, Amoéba travaille sur la conception d'un site industriel éco-responsable, respectueux de son environnement et autonome en énergie. Labellisé Eco Parc+, le site devrait ainsi répondre à de nombreux enjeux écologiques : la préservation et valorisation du paysage et de la biodiversité, le recyclage de l'eau industrielle, l'usage de la géothermie ou encore l'installation de panneaux photovoltaïques sur 60% de la surface des toits.

Un ancrage territorial fort

Pour l'accompagner dans son développement industriel, Amoéba s'appuie sur l'ancrage et l'expertise des entreprises locales impliquées dans le projet de la ZAC, notamment le Promoteur GSE Avignon, spécialisé dans l'immobilier d'entreprise.

Le projet d'usine porté par Amoéba contribuera également au rayonnement de la région Sud et à l'attractivité du territoire par la création d'emplois au niveau local : à terme, vingt-cinq emplois à temps plein seront créés afin de gérer les opérations du site industriel, tant sur le plan de l'infrastructure que sur le plan des technologies 4.0 de pilotage des procédés.

Le projet industriel d'Amoéba représente un coût de 45 millions d'euros (23 millions en investissements et 22 millions en dépenses opérationnelles) couvrant la période 2023-2025. Pour rappel, Amoéba est accompagnée par le cabinet Redbridge Debt & Treasury Advisory pour la recherche et la mise en place des financements nécessaires à ce projet (Cf. [Communiqué de presse du 27 janvier 2023](#)).



« A travers ce projet, Amoéba est fière de contribuer aux objectifs de réindustrialisation de la France et de transition agroécologique, par l'anticipation des mutations économiques et sociétales en matière de traitement des plantes et la construction d'une agriculture plus viable et plus saine. Après une année remarquable sur le plan réglementaire en 2022, Amoéba entame avec détermination l'année de son industrialisation aux côtés d'une équipe très impliquée et volontaire. Les travaux de ce projet industriel ambitieux devraient intervenir d'octobre 2023 à fin 2024, sous condition de l'obtention du permis de construire courant 2023. » déclare **Hervé Testeil**, Directeur Industriel d'Amoéba.

À propos d'AMOÉBA :

Amoéba a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbologique dans les secteurs de l'eau, de la protection des plantes et de la santé. Basée sur les propriétés naturelles de l'amibe *Williaertia magna* C2c Maky, notre solution biologique constitue une alternative viable aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché des tours aéroréfrigérantes industrielles (TARs) en circuits fermés aux Etats-Unis évalué à 200M€ (1) et sur le marché mondial du biocontrôle pour la protection des plantes estimé à 1,6 Md€ (2), sur un marché global des fongicides chimiques estimé à 21 Md€ (3). À terme, la Société envisage de se développer sur de nouvelles applications telles que le traitement des plaies chroniques, évalué à 751 millions d'euros (4) aux Etats-Unis. La commercialisation des produits de santé, biocides et phytosanitaires associés est sujette à l'obtention des autorisations réglementaires locales. *Fin 2022, Amoéba a obtenu l'approbation de sa substance active pour un usage biocide dans les TARs en circuits fermés et pour un usage en biocontrôle aux Etats-Unis. La substance a été recommandée pour approbation en usage biocontrôle à l'Europe par l'autorité autrichienne cette même année. La société est actuellement en phase de pré-commercialisation sur les applications biocide et protection des plantes et devrait commercialiser ses produits dès 2025. Créée en 2010, basée à Chassieu (Lyon, France) Amoéba est cotée sur Euronext Growth. La Société est membre du réseau BPI Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur www.amoeba-nature.com.

(1): Données Amoéba

(2): *Biopesticides Worldwide Market 2013*, CPL, Wallingford, UK

(3): Données Amoéba

(4): BCC Research, "Markets for Advanced Wound Management Technologies," Wellesley, MA, 2017

Contacts :

Amoéba

Valérie FILIATRE

Directeur Général Adjoint

☎ 04 26 69 16 00

✉ v.filiatre@amoeba-nature.com

Calyptus

Relations investisseurs & Presse

Nicolas HELIN / Mathieu CALLEUX

☎ 01 53 65 37 90 /91

✉ amoeba@calyptus.net

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à AMOÉBA qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. AMOÉBA, cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le Document Universel d'Enregistrement d'AMOÉBA déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 12 Avril 2022 sous le numéro D22-0280 et disponible sur le site Internet d'AMOÉBA (www.amoeba-nature.com). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'AMOÉBA ou qu'AMOÉBA ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'AMOÉBA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.